



Fiche métier Peintre en carrosserie

Le métier aujourd'hui

Le.la peintre intervient généralement après le travail du.de la réparateur.trice de carrosserie. Il.elle effectue toutes les opérations successives nécessaires à la peinture partielle ou complète sur toutes surfaces pour les protéger et leur donner les qualités d'aspect requises.

Les activités sont :

- la réparation des plastiques et composites ;
- la préparation des fonds (ponçage, garnissage, mastic, sous-couche et protection anticorrosion) ;
- la recherche de teinte ;
- l'application par pistolage ;
- la rectification des défauts éventuels (polissage).

● Compétences et qualités requises

- Habileté manuelle, patience et grande minutie ;
- sens esthétique, bonne appréciation des volumes, formes et couleurs ;
- respect des consignes de sécurité (manipulation de produits chimiques, port de vêtements appropriés tels que masques, gants, lunettes de protection...).

● Les conditions de travail

Le travail est réalisé seul.e ou en équipe dans des ateliers parfois bruyants et exposés aux courants d'air. Il.elle œuvre debout, parfois dans des positions inconfortables.

Le souci de respecter les consignes de sécurité est constant dans la manipulation de produits chimiques.

Le port de vêtements appropriés (combinaison de protection, masque, lunettes, gants et cagoule) est obligatoire pour se protéger des odeurs, poussières, émanations chimiques et autres désagréments.

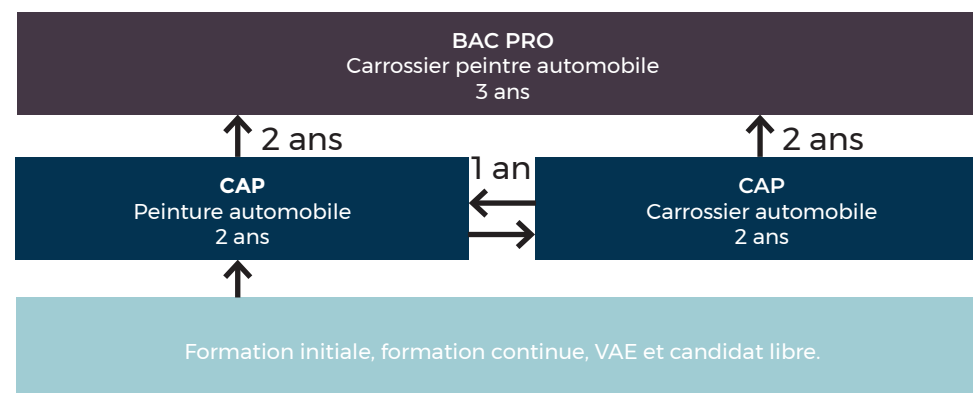
Les débouchés et évolutions professionnelles

● La formation au Campus des Métiers de Moselle : Forbach

Le.la peintre en carrosserie peut exercer son métier dans différents types d'entreprises : garage, entreprise spécialisée dans la carrosserie, filiale, succursale, concessionnaire et agent de marque, grande entreprise ou administration disposant d'un parc de véhicules. Il.elle travaille seul.e ou en équipe sous la responsabilité du.de la chef.fe d'atelier.

Avec de l'expérience professionnelle, le.la peintre en carrosserie peut devenir chef.fe d'équipe ou chef.fe d'atelier. Il.elle peut se spécialiser dans la décoration artistique de la carrosserie des véhicules (customisation). Il.elle peut également se mettre à son compte en créant son propre garage ou entreprise de peinture et de carrosserie.

Il est possible de compléter la formation de peinture par un CAP carrossier automobile.



> Niveau 3

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

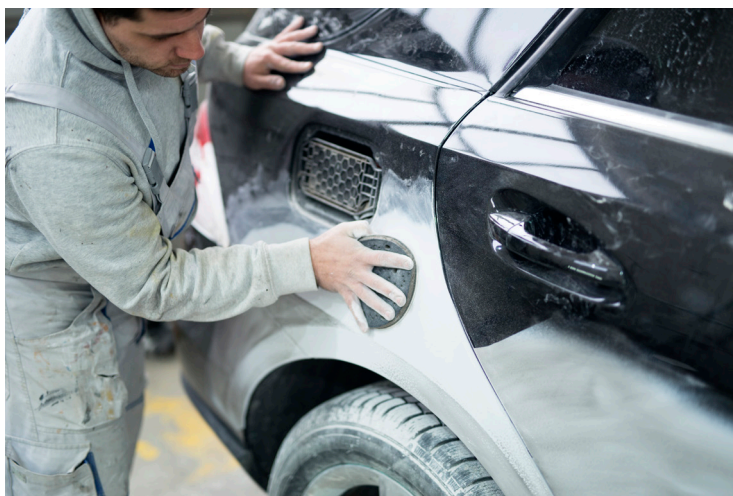
> Niveau 4

Bac Pro : Baccalauréat professionnel

Diplômes et titres accessibles par :

- alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en fonction des dispositions des OPCO) ;
- formation continue selon les dispositifs de financements mobilisables ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- inscription en candidat libre possible en fonction de la certification ;
- formation accessible aux personnes handicapées après analyse de la demande par le référent handicap du site de formation en lien avec le réseau des partenaires.

Rémunération : En règle générale, un.e débutante est payé.e aux alentours du SMIC (+ primes éventuelles). En s'établissant à son compte ses revenus seront conditionnés à sa clientèle et aux taux de remboursement consentis par les compagnies d'assurance accident et les mutuelles. (Source : CIDJ - 2020)



CFA de Forbach
03 87 87 02 08
cfaforbach@cma-moselle.fr
1 rue Camille Weiss
57600 Forbach